



Aide -Soignant, Auxiliaire de puériculture, Le cœur au bout des doigts

« Sans les autres, personne ne serait rien » Quino

Notre métier évolue. Les textes législatifs qui redéfinissent ces métiers, publiés au journal officiel le 12 juillet 2021, introduisent un certain nombre de changements : lavage oculaire et instillation de collyre, recueil d'urines, mesure du périmètre crânien, lecture transdermique...

Cet élargissement du champ de compétences (qui s'accompagne d'un allongement des études de 10 à 12 mois), couplée à la suppression du concours d'entrée officialisée le 9 avril 2020 (sélection sur dossier plus entretien oral) pourrait renforcer l'attractivité de la profession et introduit de nouvelles responsabilités et un accroissement de la confiance qui nous est portée.

Mais au-delà de ces considérations, être aides-soignants et être auxiliaires de puériculture, c'est prendre soin, être à l'écoute, créer ou maintenir l'autonomie, valoriser.

C'est le métier que nous avons choisi et ce, malgré le manque de reconnaissance de nos valeurs, de nos salaires.

Nous sommes les professionnels de santé les plus proches du patient, nous entrons dans son intimité, dans celle de leur famille et devons savoir faire preuve d'empathie pour recueillir les états d'âme et les ressentis tout en pratiquant des soins délicats sur des malades, enfants ou adultes, en situation de vulnérabilité.

Nous sommes les professionnels que l'on ne voit pas mais qui sont toujours là, ceux qui ne savent rien faire, mais qui font tout ! Qui ne sont ni médecin, ni psychologue, ni diététicien, ni assistante sociale... mais qui se préoccupent de tout !

Choisir ce métier, en dépit de l'actualité sanitaire qui peut être effrayante, c'est s'engager sur une voie professionnelle qui n'est pas près d'atteindre une impasse, c'est s'occuper des autres comme on voudrait que l'on s'occupe de nous : avec dévouement et sincérité, le cœur au bout des doigts.

Anne-Claude PALA, Christian VIEGAS
Référénts collectif AS Syndicat CNI
Aides-soignants hôpital Saint Joseph Marseille
Contact : secrétariat national Syndicat CNI
07 86 20 16 11

Syndicat CNI

Adresse : 2 rue de la Milétrie - CS 90577-86021 Poitiers Cedex
Tél : 07 86 20 16 11 / Mail : secretariatnationalcni@gmail.com / Site : www.syndicat-cni.org